



CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil municipal se déroulera dans la salle du conseil de la mairie de Molinges

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, dans la salle du conseil à la mairie de **MOLINGES**

Le LUNDI 4 MARS 2024 à 19 H 00 À MOLINGES

Veillez agréer, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire - Jean-François DEMARCHI

ORDRE DU JOUR

- 1 – Programme d'investissement 2024
- 2 – Comptes administratifs M57 et M14 2023
- 3 – Comptes de gestion 2023
- 4 – Affectation des résultats
- 5 – Avancement des travaux
- 6 – Dénonciation convention club canin
- 7 - Questions diverses



Pouvoir

Je soussigné

Donne pouvoir à

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 2024
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous les votes et signer tous les documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à Chasal-Molinges, le.....